

**Département de la Seine-Maritime**  
**VILLE DE SAINT-NICOLAS D'ALIERMONT**

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont  
Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS / 2024-11-20-07**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt novembre, à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint-Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, maire.

**Étaient présents :** Mme LEFEBVRE B., maire, M. BEAUCAMP L., Mme CARON A.M., M. SORIN P., Mme POISSON C., M. VASSELIN H, Mme FLEURY B., adjoints, M. BRÉARD D., Mme POIS M.B., M. BENET M., M. FONTAINE S., M. LECOQ L., Mme MOA K., M. NOVICK C., Mme PÉTAI N., Mme FIHUE-BUQUET A, M. PETIT M., M. SERAFFIN J.C., Mme POIS L

**Était absent excusé :** Mme WILK I (pouvoir à Mme LEFEBVRE B.), M. LEROY E (pouvoir à M. BEAUCAMP L.)

**Étaient absents :** M. COUAILLET T., Mme BRÉARD A., Mme BOUCLON S., M. WINTER G., M. BARUT H., M. AVRIL V

Date de convocation : 12/11/2024

Date d'affichage : 13/11/2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 19

Votants : 21

**M. BEAUCAMP Loïc a été désigné secrétaire de séance.**

**OBJET : EXTENSION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DE LA ZAC MONT ET VALLÉES**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que la ZAC Monts et Vallées appartenant à la Communauté de communes Falaises du Talou est installée sur le territoire communal,

Considérant le projet d'extension de réseaux électriques « Ext+EP-2024-0-76624-M6597 Monts et Vallées » présenté par le Syndicat Départemental de l'Energie de la Seine-Maritime,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Adopte le projet d'extension de réseau n° EP-2024-0-76624-M6597 Monts et Vallées, ci-dessus ;
- Inscrit la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2025 pour un montant de 0,00 € T.T.C.
- Demande au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible,
- Autorise Madame le maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.

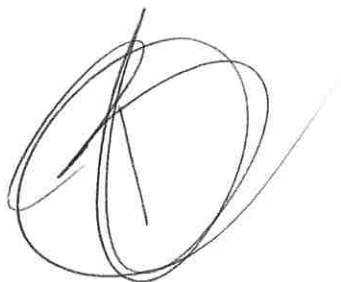
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

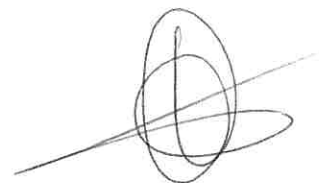
Au registre sont les signatures,

Le 20 novembre 2024

Le Maire, Blandine LEFEBVRE



Le secrétaire de séance, Loïc BEAUCAMP



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606243-20241120-2024-11-20-07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/11/2024